

Communiqué de presse

Convention de partenariat L'Opcommerce - UNML

« Une volonté commune de rapprocher les jeunes du commerce et de leur ouvrir des perspectives d'avenir »

Paris, le 21 octobre 2025 - L'Union nationale des missions locales (UNML) et l'Opcommerce signent un accord de partenariat sur trois ans (2025-2028) pour donner aux jeunes des perspectives d'intégration et d'avenir au sein des 160 000 entreprises du commerce que comptent les 20 branches professionnelles constitutives de l'Opérateur de compétences.

Cette convention vient conforter et pérenniser les actions déjà conduites sur les territoires par les deux réseaux partenaires, notamment dans le cadre des Rencontres des Métiers du Commerce, dont la deuxième édition vient tout juste de s'achever.

Trois objectifs

- 1/ Renforcer l'interconnaissance des deux réseaux**, à travers une compréhension mutuelle des environnements, enjeux et offres de services pour faciliter la collaboration et poser les bases de projets communs
- 2/ Mutualiser les ressources**, données et expertises pour mieux comprendre les besoins des jeunes et des entreprises et ajuster les offres en conséquence
- 3/ Agir en commun sur l'attractivité des métiers du commerce** pour favoriser l'insertion professionnelle et développer les compétences des jeunes accompagnés par les Missions locales

Bénéfices attendus

Les deux partenaires de cet accord attendent des retombées concrètes et mesurables :

- **Pour les jeunes** : une meilleure orientation, des parcours sécurisés et des opportunités d'emplois accrues.
- **Pour les entreprises** : un accès facilité à un vivier de jeunes talents.
- **Pour l'Opcommerce** : un rôle renforcé dans l'écosystème de l'emploi et de la formation professionnelle.

Plusieurs indicateurs sont mis en place pour mesurer l'impact de cet accord : nombre d'opérations nationales/régionales, de communications communes, d'interventions conjointes, nombre d'adaptations ou d'innovations apportées aux offres des deux réseaux, nombre de jeunes intégrés dans les différents dispositifs gérés, nombre d'entreprises associées dans les actions conjointes...

Coordination nationale / déploiement territorial

L'accord prévoit une coordination nationale pour garantir la cohérence des actions et optimiser les synergies entre les Missions locales et l'Opcommerce. Le déploiement sera assuré territorialement par les Associations régionales de Missions locales et les équipes des Délégations régionales de l'Opcommerce et prendra plusieurs formes : journées découverte des métiers, ateliers de sensibilisation, rencontres entre jeunes et entreprises...

Commentant cette annonce, Véronique ALLAIS, Présidente de l'Opcommerce, déclare :

« Cette convention nous permet de formaliser et de renforcer les actions déjà menées sur les territoires par nos deux réseaux. Dans chaque région, des référents seront identifiés de part et d'autre afin de faciliter la mise en œuvre des actions, la remontée d'informations au niveau national et l'adaptation des initiatives aux besoins spécifiques des jeunes et des entreprises de chaque territoire. Ce partenariat témoigne de notre volonté commune de rapprocher les jeunes du commerce et de leur ouvrir des perspectives d'avenir. Il s'inscrit en complémentarité des deux conventions que nous avons signées en 2024 avec l'Epide et le réseau des Ecoles de la 2^{ème} chance ».

Philippe BANSE, Vice-Président de l'Opcommerce, souligne : *« En coordonnant nos forces, nous donnons aux jeunes les moyens de réussir leur insertion dans le monde du travail et nous apportons aux entreprises du commerce des réponses concrètes et de proximité à leurs besoins de recrutement. Notre ambition est de multiplier les passerelles entre les jeunes et les entreprises par tous les moyens, comme en témoigne la marque sectorielle « Le commerce ça te bouge », créée par les 20 branches professionnelles du commerce, ou l'organisation de la deuxième édition des Rencontres des Métiers du Commerce qui vient de se terminer ».*

Isabelle PERDEREAU, membre du Bureau de l'Union Nationale des Missions Locales et Présidente de l'ARML Ile-de-France, déclare : *« Cette convention renforce les liens déjà existants entre nos deux réseaux et valorise les actions déployées dans les territoires. L'un des objectifs est de permettre aux jeunes accompagnés par les Missions Locales de découvrir la diversité des métiers du secteur du commerce et de bénéficier de parcours sécurisés d'accès à l'emploi. C'est grâce à la mobilisation des partenaires signataires, agiles et en capacité de déployer une démarche coordonnée que l'on favorise l'insertion professionnelle des jeunes dans les meilleures conditions. Ce partenariat nous permet de renforcer l'interconnaissance de nos réseaux respectifs et d'actionner les bons leviers pour bien articuler les besoins en recrutement des entreprises avec les projets des jeunes ».*

A propos de l'Opcommerce

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles du commerce, qui rassemblent 160 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions de l'hexagone et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 480 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce au contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

En savoir + : www.lopcommerce.com

A propos des Missions Locales

L'Union Nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, assure à la fois l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Le réseau national des Missions Locales se compose de 430 structures, présidées par les élus locaux. Avec 6 800 lieux d'accueil, il maille l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Ce sont plus de 1,1 million de jeunes qui sont accompagnés chaque année par les Missions Locales dans leur parcours d'insertion, avec la prise en compte globale de leurs attentes.

En savoir + : www.unml.info

Contact Presse

Philippe ANDREANI - Responsable communication
Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@lopcommerce.com

Edith LE GOURRIER - Directrice de la communication
Tél. : 06.35.82.20.46 - elegourrier@unml.info